

Internes et étudiants en médecine et en pharmacie (Chapitre 3 du Titre 5 du Livre 1er de la Partie 6 du CSP)

20/07/2005

Code de la santé publique, partie réglementaire instituée par le décret n°2005-840 du 20 juillet 2005

PARTIE VI
ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DE SANTÉ
LIVRE 1er
Etablissements de santé
TITRE V
PERSONNELS MÉDICAUX ET PHARMACEUTIQUES
Chapitre III
Internes et étudiants en médecine et en pharmacie
Section 1
Statut des internes et des résidents en médecine

Section 2
Fonctions hospitalières des étudiants en médecine

Section 3
Fonctions hospitalières des étudiants en odontologie

Section 4
Fonctions hospitalières des étudiants en pharmacie

Section 5
Indexation des indemnités liées à la permanence et aux astreintes

Source : Journal Officiel de la République Française n° 172 du 26 juillet 2005 page 37003